

Veille saisonnière 2013-2014 (ancienne "période hivernale")

La mise à l'abri en structures

Au 31 mars, les premiers dispositifs hivernaux du département ont fermé, dont le gymnase Gerdan de Pantin géré par Le Refuge (16 places hommes seuls) et le dispositif géré par Interlogement93 en partenariat avec Adoma (8 places hommes seuls). Quelques places ouvertes par des paroisses en lien avec le Secours Catholique ont également fermé.

L'ensemble des publics a pu être réorienté.

Les prochaines fermetures devraient s'échelonner entre le 20 avril et la fin du mois de mai.

La mise à l'abri à l'hôtel

Le dispositif hôtelier est particulièrement saturé depuis un mois. En mars, 34 personnes en moyenne n'ont pas pu être mises à l'abri chaque jour par le 115 faute de place, dont la moitié de familles (contre 12 personnes par jour en février). À cette situation s'ajouteront les conséquences de la reprise des expulsions locatives, le 1^{er} avril.

Agenda

24/04 : commission communication

05/05 : commissions gestion locative et travail social / précarité

06/05 : réunion des référents de commissions / commission communication

12/05 : commission pour le logement des jeunes

13/05 : commission logement

16/05 : conseil d'administration IL93

20/05 : réunion réseau SIAO 93

03/06 : AG des commissions

11/06 : AG d'IL93

Bilan 2013 du CRHL



Présenté le 14 février, ce bilan du Comité régional de l'hébergement et du logement présente en partie 2 les actions de l'État pour la mise à l'abri, l'hébergement et le logement des plus démunis. Vous pouvez le retrouver [ici](#)

Accès au logement

Bilan de la réunion réseau du 13 février

Près de 110 personnes ont participé à cette journée à l'IUT de Montreuil. Les intervenants de la matinée (AORIF, DRIHL et service accès logement de l'AVDL) ont dressé le portrait du logement social et de son accès en Seine-Saint-Denis. Malgré une courte après-midi, plusieurs dispositifs d'aide financière et d'accompagnement dans le logement ont pu être présentés (CG 93, FASTT, DDCH, Action Logement). Vingt associations adhérentes à IL93 étaient représentées.

Les supports des intervenants sont en ligne sur notre site internet.



Loi Alur

Deux ans après, la voici promulguée

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) est publiée au Journal officiel du 26 mars. Le texte a été validé le 20 mars par le Conseil constitutionnel, à l'exception de "dispositions ponctuelles".